RCS : ST QUENTIN
Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00069
Numéro SIREN : 338 386 550
Nom ou dénomination : ABL Technic Saint-Quentin

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 307

ABL TECHNIC SAINT-QUENTIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 173.376 euros
Siège social : Zone Industrielle de Morcourt
02100 Saint-Quentin
338 386 550 RCS Saint-Quentin

*(Ci-après désignée la « **Société** »)*

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21.12.2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 21 Decembre,

La société RV TRIO INDUSTRIE SERVICE GMBH, société de droit allemand ayant son siège social sis Beim Hammerschmied 4-6, 88299 Leutkirch, Allemagne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Munich sous le numéro HRB 168026, représentée par Monsieur Michael Preinerstorfer,

associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »), propriétaire de la totalité des 630 parts composant le capital social de la Société,

statuant sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Yann BAURIN en qualité de co-Gérant,
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Gérant,
- le texte des décisions proposées,
- les statuts de la Société.

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Gérant, décide de nommer en qualité de co-gérant de la Société, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

Monsieur Yann BAURIN, né le 28 mars 1972 à Saint-Quentin (02), de nationalité française, demeurant 34, rue du tour de ville, 02100 Neuville Saint-Amand.

Le Gérant exercera ses pouvoirs conformément aux statuts de la Société. Il assumera sous sa responsabilité la direction générale de la Société et la représentera dans ses rapports avec les tiers. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par

ABL TECHNIC SAINT-QUENTIN
A French Limited Liability company
with a capital of EUR 173,376
Reg. office:Zone Industrielle de Morcourt
02100 SAINT-QUENTIN
St. Quentin Trade and Companies Register N° 338 386 550

*(Hereinafter designated as the "**Company**")*

DECISIONS OF THE SOLE SHAREHOLDER
DATED AS OF 21.12.2023

The year two thousand and twenty-three,
On 21 December,

RV TRIO INDUSTRIE SERVICE GMBH, a German company having its registered office located at Beim Hammerschmied 4-6, 88299 Leutkirch, Germany, registered with the Munich Commercial Court under the number HRB 168026, represented by Mr. Michael Preinerstorfer,

Sole shareholder of the Company (the "**Sole Shareholder**"), owner of all the 630 shares making up the share capital of the Company;

Deciding on the following agenda:

- Appointment of Mr. Yann BAURIN as co-Managing Director,
- Powers of attorney for the legal formalities.

After having acknowledged the following documents:

- the Managing Director's report,
- the text of the proposed decisions,
- the Company's Articles of Association.

Has taken the following decisions:

FIRST DECISION

The Sole Shareholder, having acknowledged the Managing Director's report, decides to appoint as co-Managing Director of the Company, for an indefinite term from this day:

Monsieur Yann BAURIN, born on March 28, 1972 at Saint-Quentin (02), of French nationality, residing at 34, rue du tour de ville, 02100 Neuville Saint-Amand, France.

The Managing Director shall exercise his powers in accordance with the Articles of Association of the Company. He will perform all acts of management and will represent the Company towards third parties. Subject to the powers expressly

la loi ou par les statuts de la Société à la collectivité des associés ou à l'associé unique, le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

Monsieur Yann BAURIN ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions de Gérant. Toutefois, il aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions et dans l'intérêt de la Société.

Monsieur Yann BAURIN, actuellement directeur d'usine au sein de la Société, dispose d'un contrat de travail avec la Société.

Monsieur Yann BAURIN a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de co-gérant de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

* *
*

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

TRADUCTION ANGLAISE A TITRE INFORMATIF UNIQUEMENT, SEULE LA VERSION FRANCAISE FAIT FOI.

reserved by law or by the Articles of Association to the Sole Shareholder, he has the broadest powers to act in all circumstances in the name of the Company within the limits of the corporate purpose.

Mr. Yann BAURIN shall not receive any compensation for his duties as Managing Director. However, he will be entitled to reimbursement of the expenses incurred in the execution of his duties and in the interests of the Company, upon presentation of receipts.

Mr. Yann BAURIN, current Plant Manager of the Company, has an employment contract within the Company.

Mr. Yann BAURIN had previously indicated that he accepted the functions of co-Managing Director of the Company and that he met all of the conditions required by law and applicable regulations to perform such duties.

SECOND DECISION

The Sole Shareholder empowers the bearer of copies or extracts of these minutes to accomplish all publication formalities as required by law.

* *
*

All that took place above has been duly noted in these minutes signed by the Sole Shareholder and listed in the register of the Sole Shareholder's decisions.

ENGLISH TRANSLATION FOR INFORMATIONAL PURPOSE ONLY, ONLY THE FRENCH VERSION APPLIES.

M Preinerstorfer

RV TRIO INDUSTRIE SERVICE GMBH
Associé Unique
Sole Shareholder
Représenté par Monsieur Michael Preinerstorfer
Represented by Mr. Michael Preinerstorfer